

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 27 (1981)
Heft: 6

Anhang: [Nouvelles locales] : Algérie, Liban, Maroc, Casablanca, Tunisie, Cameroun, Sénégal, Madagascar, Côte d'Ivoire, République du Zaïre
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

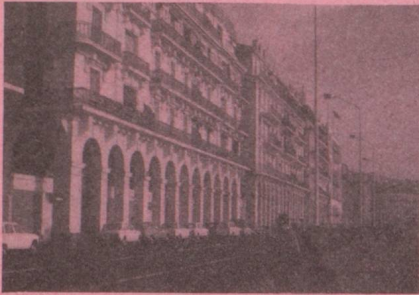
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALGERIE



Ambassade, 27, bd Zirout Youcef,
de 9 h à 12 h du dimanche au jeudi,
Boîte postale 482,
Alger-Gare, Algérie.

L'ambassade communique

L'arrivée, le 18 Mars, de M. Algé Crettol, nouveau chef de la chancellerie, marié, père de deux enfants. M. Crettol succède à M. Werner Maurer appelé à de nouvelles fonctions à Manille.

Suisse : le lent processus de la normalisation

Il y a maintenant plus d'une année que l'Algérie et la Suisse ont normalisé leurs relations diplomatiques, mettant fin à 16 ans de rapports parfois tendus causés par l'affaire dite du « trésor du F.L.N. ». Cette normalisation fut concrétisée par la nomination d'un nouvel ambassadeur algérien en Suisse, poste qui était vacant depuis 1974. M. Rachid Hadda, entra en fonction à la fin de l'année 1979, estima, une année après, que les relations algéro-suisse ont amorcé « une reprise normale, sans rien de spectaculaire » et qui devrait aboutir cette année à un rétablissement total. Du point de vue économique, les échanges entre la Suisse et l'Algérie ont toujours évolué de manière indépendante des relations diplomatiques. Le volume des échanges n'a donc guère changé depuis la normalisation.

A Berne, au Département fédéral des Affaires étrangères, on estime cependant que « le climat psychologique est maintenant plus favorable aux échanges économiques ».

Balance toujours déficitaire pour l'Algérie

L'Algérie est depuis 1979, le troisième client de la Suisse en Afrique, après l'Afrique du Sud et le Nigéria, mais la balance commerciale entre les deux pays révèle un déséquilibre constant au détriment de l'Algérie qui n'exporte vers la Suisse pratiquement que des hydrocarbures tandis que ses importations en provenance de Suisse alimentent une multitude de secteurs économiques.

Ainsi, pour l'année 1979, le solde négatif de la balance commerciale se montait à 80 millions de francs. En 1980, on a même enregistré une nette baisse des importations suisses.

Pour les 10 premiers mois de l'année, la Suisse a exporté vers l'Algérie pour 210 millions de francs (contre 190 millions pour la même période de l'année précédente) et importe pour 55 millions de francs (contre 120 millions). La réduction des achats pétroliers représente le fait marquant de l'année 1980, selon les responsables algériens.

Un responsable du D.F.A.E. a expliqué à l'A.T.S. que le pétrole algérien représente une des causes principales des fluctuations existantes dans nos importations venant d'Algérie, mais que les quantités de brut importé ne dépendent absolument pas des deux gouvernements. Ce sont, en effet les compagnies pétrolières internationales qui décident de l'attribution du pétrole.

La Suisse envisage d'acheter du gaz naturel à l'Algérie. Des négociations sont en cours à ce sujet depuis 1979 et si elles aboutissent, il s'opérerait alors un renversement de la balance commerciale. Mais l'arrivée dans notre pays du gaz naturel algérien dépend de la mise en service du gazoduc reliant l'Algérie et l'Italie, par Tunis et le Détroit de Messine, fait-on remarquer au D.F.A.E. Or, cette mise en service n'est pas prévue avant 1982/83.

L'amitié passe par les foires commerciales...

Après trois années d'absence, la Suisse est revenue, en Septembre 1980, à la foire internationale d'Alger, avec, il est vrai, un pavillon modeste abritant une dizaine d'entreprises spécialistes dans l'électricité, l'hydraulique, la construction mécanique, les installations de fonderies et les instruments de précision électronique.

Les milieux diplomatiques suisses à Alger ont toujours souligné que le caractère intermittent de la participation suisse à cette foire n'était lié à aucune raison d'ordre politique, mais qu'il était dû au fait que Berne participait à d'autres foires commerciales.

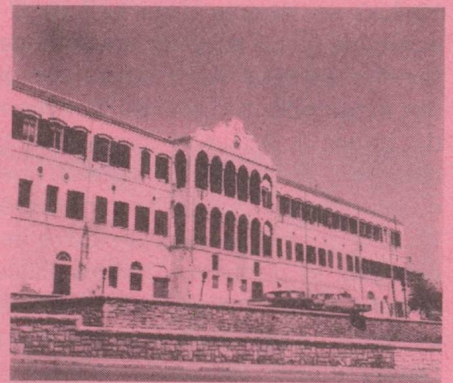
Même volonté de dialogue et de coopération de la part de l'Algérie qui participera cette année au comptoir suisse de Lausanne. La présence algérienne à Lausanne constitue elle aussi un événement, elle n'avait plus été représentée au comptoir suisse depuis 1963.

Pas de contentieux mais des épines

Il reste peut-être quelques ombres au tableau, plutôt harmonieux, de ces nouvelles relations bilatérales. Côté suisse, on admet toujours mal le refus du Gouvernement algérien d'indemniser les ressortissants suisses dont les biens avaient été nationalisés. L'Algérie considère que ce problème est réglé, elle n'y reviendra pas, a rappelé à l'A.T.S. l'Ambassadeur d'Algérie en Suisse.

« Il n'est pas question d'accorder des indemnités pour des biens dont la population algérienne a été spoliée pendant la colonisation », a souligné M. Rachid Haddad. La Suisse quant à elle, estime encore qu'elle a « certains intérêts à défendre en Algérie » à cet égard, mais on considère au Département des Affaires étrangères que « cela ne représente pas un contentieux important » entre les deux pays. Pas plus d'ailleurs, ajoute-t-on, que la décision prise par le dernier congrès du F.L.N. (Front de Libération nationale) de réduire sévèrement l'assistance technique de l'étranger. Le D.F.A.E. craint que ces mesures ne nuisent à certaines sociétés suisses. M. Rachid Haddad, pour sa part, affirme que cette décision ne vise aucune entreprise en particulier, rappelant par ailleurs qu'il n'existe pas de contrat de coopération technique entre la Suisse et son pays. Les seuls contrats existant sont d'ordre commercial, privé, et ceux-ci prévoient la formation de cadres algériens par des stages dans des entreprises en Suisse.

LIBAN



Beyrouth
Ambassade, rue John-Kennedy
Immeuble Achou, case postale
172, Beyrouth,
de 9 h à 12 h,
du lundi au vendredi
Tél.366.390/1

MAROC



Rabat Ambassade de Suisse
Boîte Postale 169
Square Condo-de- Satriano.

CASABLANCA



79, Mahaj Al-Hassan At-Tani
(Avenue Hassan 111)
Téléphone 26.02.11-26.02.12
Boîte postale 5

Mariage

Le 21 Février 1981 à Agadir :
Hans Jörg Hermann avec
Mlle Jocelyne Dominique

Nécrologie

Le 24 Février 1981, à Genève :
M. Paul Geo
dans sa 76^e année.

Mutation dans le personnel du Consulat à Casablanca

M. Beat Maendli, jeune Bâlois entré au Département des Affaires étrangères au mois d'octobre dernier affecté au Consulat début janvier 1981 pour 20 mois en qualité de stagiaire.

Renouvellement de passeports

En prévision de la période de vacances et voyages, il est recommandé aux compatriotes de solliciter à temps le renouvellement de la validité de leur passeport.

Bulletin des Suisses du Maroc

Nouvelles de Suisse

La Commission fédérale de l'Energie prévoit :

Pour le cas où, aucune nouvelle centrale nucléaire venait renforcer le réseau actuel, la Suisse manquera de force énergétique à partir de 1989/1990.

Ce problème figure en tête des préoccupations de notre Gouvernement. Rappelons qu'après la première crise pétrolière en 1973 le Conseil fédéral a instauré une Commission globale de l'Energie (G.E.K.).

Cette Commission a fourni son rapport en 1978, réclamant un parc nucléaire suisse important avant la fin du siècle devant pouvoir fournir 6 200 MW et couvrant environ 50 % de la consommation électrique.

Le Conseil fédéral a institué en 1979 la Commission fédérale de l'Energie, Commission dans laquelle l'ensemble des Agents énergétiques y participent : Electricité, Gaz, Pétrole, Charbon, Solaire, Géothermique ainsi que les Partenaires sociaux syndicats des Ouvriers, Vorort, Union suisse des Arts et Métiers, Paysans et organisations de l'Environnement). Qu'un assemblage aussi hétéroclite ait réussi à trouver un terrain d'entente en matière de production d'électricité tient du miracle et mérite tous les éloges. La Commission est tombée d'accord en matière de choix des méthodes. Celle-ci permet de définir les besoins en matière de production d'électricité par le jeu d'hypothèses retenues en ce qui concerne l'évolution future de la demande et de l'offre d'électricité.

Au côté de la demande d'Electricité, la C.F.E. a retenu deux jeux de paramètres majeurs :

- des hypothèses concernant la croissance économique et le développement des prix des énergies, d'une part,
- des hypothèses concernant les économies d'électricité et la substitution de l'électricité au pétrole, d'autre part.

Du côté de l'offre interviennent également deux jeux de paramètres :

- la promotion plus ou moins poussée du couplage chaleur-force qui est susceptible d'améliorer le rendement énergétique de l'offre d'électricité,
- la sécurité d'approvisionnement qui concerne le degré d'autonomie de la production suisse d'électricité vis-à-vis de l'étranger.

Le choix de ces méthodes n'assure point un résultat pratique certain. Ayant assuré l'unanimité de la Commission, il facilitera à coup sûr le travail de nos gouvernants. Espérons !

La S.S.R.

(Société suisse de Radiodiffusion fête cette année ses 50 ans d'existence

Elle lancera à cette occasion des programmes radiophoniques de nuit. Elle diffuse 24 heures sur 24 depuis le 1^{er} Mai. Le programme de la Radio Romande est diffusé sur ondes ultra courtes depuis le 27 Avril (programme avec 85 % de musique). Alors que le personnel ne touche aucune augmentation pour ces émissions de nuit, le coût de ce programme est estimé : 250 000 F. Alors, en avant aux écoutes !

Autre cinquantenaire

Notre Compagnie nationale Swissair fête cette année également 50 ans d'exploitation. Sa première ligne reliant en 1931 Zurich à Munich. Le succès fut tel que notre Swissair d'aujourd'hui couvre un réseau mondial de transport des plus enviable. Elle fonctionne comme Société privée, ne bénéficie point de subvention et peut être citée comme modèle de travail sérieux et de services rendus. Une lutte avec une concurrence nouvelle qui utilise un matériel usagé, un personnel mal payé rend la vie difficile et pénible aux Compagnies établies.

Vers un assainissement des Finances fédérales

En prévision de la session parlementaire du printemps trois principaux groupes parlementaires de l'Assemblée fédérale ont siégé pour préparer le travail : Démocrate Chrétien, Union Démocratique et Socialiste (ceux-ci avec une demande d'adaptation au renchérissement des rentes AVS/AT). Le groupe Radical se joindra à l'ensemble des groupes (décision prise à Brig le 27-2-81).

La session de Mars permet de prévoir :

- que l'interruption de la grossesse telle qu'elle est proposée par la Commission du National sera adoptée (problème délicat touchant aux conceptions religieuses — culturelles et de conscience,
- que les propositions de la majorité de la Commission du National sur l'Icha avec 6,2 et 9,3 % sera adoptée,
- que la proposition du Conseil fédéral sollicitant la suppression dans le temps au régime financier sera repoussée, considérée comme antidémocratique.

A.V.S. :

augmentation en préparation à partir du 1^{er} Janvier 1982

On estime que l'augmentation sera de 10 %, l'augmentation du coût de la vie étant située à 7,6 % depuis le 1^{er} Janvier 1980.

Concession pour la télévision par satellite

Telsat fait connaître par ses promoteurs, qu'ils sont prêts à se contenter de trois canaux sur les cinq qui sont réservés au satellite suisse de télévision. Le Conseil fédéral prendra sa décision après étude serrée avec P.T.T., les Télécommunications et la S.S.R.

Bientôt les écoliers suisses commenceront l'année scolaire dans toute la Suisse en automne

Une initiative réunissant 100 000 signatures paraît appelée à introduire un paragraphe 4 à l'article 27 de la Constitution fédérale fixant le moment du début de l'année scolaire dans toute la Suisse.

Refus par le National de transformer nos demi-cantons en cantons

Par 11 voix contre 8 voix le National refuse de transformer Bâle ville, Bâle campagne. Ob et Nidwalden et les deux Appenzell en cantons entiers.

La vie du Cercle suisse

La saison ayant bien démarré a suivi sur sa lancée au rythme d'une, parfois deux soirées mensuelles qui ont toutes connu un beau succès à tel point que le Comité a dû parfois, à son regret, refuser des inscriptions.

Il y eût le 28 Novembre, une soirée dansante agrémentée d'un buffet bien garni et fort apprécié, préparé par le « Club féminin ».

Le 12 Décembre la traditionnelle soirée de « l'Escalade » a connu un vif succès rehaussée par la présentation magistrale et pleine d'humour que M. Paul Frischknecht a faite d'un événement dont l'importance aura marqué non seulement l'histoire du Canton de Genève, mais aussi celle de la Suisse. Manquait à cette soirée la présence de M. et Mme Demaureix qui l'ont animée si souvent pendant les trente et quelques années qu'ils ont passées au Maroc. Le Comité du Cercle suisse saisit cette occasion pour leur souhaiter une agréable réinstallation au Pays.

Le 20 Décembre, les enfants de la Colonie suisse, ont eu la joie de se retrouver avec leurs parents autour de l'arbre de Noël du cercle. Le Père Noël était, bien entendu, de la partie grâce à la dynamique présence de notre ami Guy Moyat.

Le 31 Décembre un réveillon gastronomique et dansant permit aux membres du cercle présents de commencer agréablement la nouvelle année qui était déjà bien entamée lorsque les derniers participants quittèrent le cercle.

Le 30 Janvier, ce n'étaient pas les Bernois, pour une fois, mais les Vaudois qui étaient en retard pour fêter leur indépendance. Ceci n'a pas gêné l'enthousiasme ni l'appétit, des participants qui ont apprécié à leur juste valeur la saucisse et le vacherin, désormais traditionnels, ainsi que la projection cinématographique de la Fête des Vignerons 1955. Le 20 Février une soirée terriblement valaisanne a connu un plein succès avec la râclette magistrale de M. Raymond Paccard. Copieusement restaurés les participants ont

pu apprécier la projection d'un film, sur un sauvetage en montagne par « la Garde aérienne Suisse », et les plus courageux ont ensuite fait régner une ambiance bien valaisanne sur la piste de danse.

Le 6 Mars les Bâlois et les Neuchâtelois ont conjugué leurs talents pour réussir une soirée costumée sur le thème du Carnaval. Les participants malheureusement trop peu nombreux ont pu apprécier un très magistral et pittoresque spectacle préparé et exécuté par M. et Mme Pizzera et M. et Mme Gilgen, ainsi qu'un duo de trompette improvisé donné par MM. Kherli et Pizzera.

A tous les amateurs de jeux de cartes, le Comité du cercle rappelle que le lundi et le mardi la section bridge est plus active que jamais ; que les débutants y sont cordialement invités et qu'ils peuvent suivre des leçons d'initiation et de perfectionnement à ce jeu savant. Quant aux jasseurs toutes catégories, ils se regroupent tous les derniers jeudi de chaque mois à 20 h 30 pour disputer dans une ambiance, toujours chaleureuse, et parfois très animée le prix de la soirée.

Que les partisans de bonnes mœurs se rassurent, le Cercle suisse n'a pas que des activités nocturnes. En effet il rassemble une fois par mois, dans un « déjeuner d'affaires » une trentaine de participants masculins pour y aborder des sujets d'actualité présentés par des conférenciers qualifiés. Depuis le début de l'année trois orateurs ont animé nos rencontres.

— M. le Pasteur Schmid qui nous a parlé des problèmes de la criminalité moderne.

— M. Jean Tissier, expert comptable, nous a entretenu de la dernière loi des Finances au Maroc.

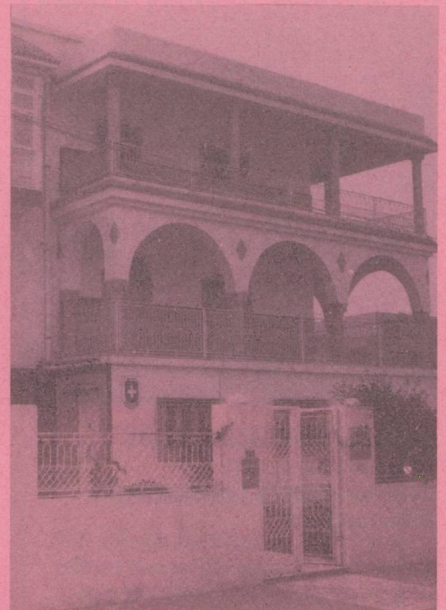
— M. Roger Berthoud, Directeur principal du Crédit suisse à Zurich, a fait sur les « placements en Suisse » un exposé fort documenté et apprécié par un aéropage de banquiers invités pour la circonstance par M. le Consul E. Monney.

Enfin dernière activité du cercle, non encore mentionnée, et non des moindres, rappelons que le « Club féminin » se réunit régulièrement un mardi sur deux, au cercle ou hors du cercle, pour se livrer à des travaux manuels dans une ambiance pleine de bonne humeur.

Le Fonds fait front

Fonds de Solidarité
des Suisses de l'étranger
Gutenbergstr 6,
CH 3011 Berne

TUNISIE



Ambassade de Suisse
1002 — TUNIS Belvédère
Mutuelleville
10, rue Ech-Chenkiti
Tél. : 281.917 — 280.132
Télex 12447

L'Ambassade communique :

1. Afin d'intensifier les échanges commerciaux entre la Suisse et la Tunisie, deux collaborateurs de l'Ambassade, MM. Bruno Knellwolf, Conseiller et Abdallah Lanouar, Assistant commercial, ont organisé, durant la semaine du 30 mars au 4 avril, à Béja, Le Kef, Jendouba, et Tabarka, plusieurs réunions d'informations avec les responsables des associations professionnelles locales, les industries et agriculteurs et les importateurs et exportateurs du nord-ouest du pays.
2. En mai 1981, M. Jean-Claude Piot, Directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, a effectué, sur invitation du ministre tunisien de l'agriculture, une visite pour examiner avec ses homologues tunisiens les possibilités d'une coopération plus étroite entre les deux pays.
3. Le 25 mars 1981, les anciens boursiers tunisiens de la Confédération ont été reçus par l'Ambassadeur à la résidence.
4. Les 19 et 20 Février a eu lieu à la résidence et au Centre culturel allemand une soirée musicale et de poésie tuniso-suisse avec la participation de MM. Félix Dorigo, flûtiste et Alexandre Voisard poète jurassien.
5. Fin mars 1981, M. Dante Martinelli, stagiaire diplomatique, a quitté Tunis pour Berne. Il a été remplacé par M. Peter Reinhardt, qui a pris ses fonctions auprès de l'ambassade en mai. M. Reinhardt est marié.

6 Nous rappelons à tous les Suisses en Tunisie qu'ils peuvent déposer à la Chancellerie de l'Ambassade les **couvertures et vêtements usagés** (pullovers) destinés aux familles pauvres des régions des alentours de Gafsa. L'ambassade se chargera de leur envoi à notre compatriote, Mme Krir, à Gafsa.

7. Les intéressés à une **soirée de jazz** sont priés de prendre contact avec la secrétaire de l'Ambassadeur, Mme Salles, téléphone 281.917 et 280.132.

L'Union suisse communique :

Novembre 1980

Week-end à Tabarka.

Bon nombre sont ceux qui ont pris part au week-end d'automne, qui les a conduits dans les hauteurs verdoyantes de la Kroumirie.

Les participants ont pu visiter : les ruines de Bulla Régia, le barrage de Ben Mêtir et Tabarka.

Un temps splendide, un très bon accueil à l'hôtel Beau Séjour de Ain-Draham, ont récompensé nos intrépides voyageurs.

Noël 1980

Le 20 décembre, le père Noël est descendu à l'hôtel International Ez-Zahra. Chants et récitation ont égayé cette fête traditionnelle. Le père Noël était très chargé puisqu'il avait à satisfaire 75 enfants. Les gâteaux délicieux confectionnés par plusieurs dames ont apaisé la gourmandise des petits et grands.

Soirée fondue 1981

Une soirée fondue très réussie a eu lieu chez nos fidèles amis du Restaurant El-Hafsia à la Marsa. Les messieurs mis à contribution se sont révélés d'excellents cuisiniers.

Assemblée générale ordinaire

L'Assemblée générale s'est déroulée le 28 février 1981 à l'hôtel International Tunisia, à Tunis. Le nouveau comité a été élu comme suit :

- Mme Tekaya - Présidente
- M. Joray - Vice-président
- Mme Dahmouni - Secrétaire
- Mme Karoui - Trésorière
- Mme Labben - Membre associé
- M. Bähler - Membre associé
- M. Roger Verdan - Membre associé

Cette assemblée à laquelle assistait notre Ambassadeur, M. Langenbacher, s'est clôturée par un repas.

Pâques

La fête de Pâques a réuni un nombre important de familles à son pique-nique qui s'est déroulé au village de vacances de Borj Cédria. Le temps favorable se prêtait bien aux diverses activités : recherche des œufs de Pâques, concours de châteaux de sable, football (pour les messieurs) et grillade pour tous.

CAMEROUN



**Ambassade, B.P. 1169,
Villa Zogo-Massy, route du Mont-
Fébé, Quartier Bastos.**

Réception de 8 h à 12 h et de 15 h à 16 h du lundi au vendredi.

SENEGAL



Ambassade de Suisse

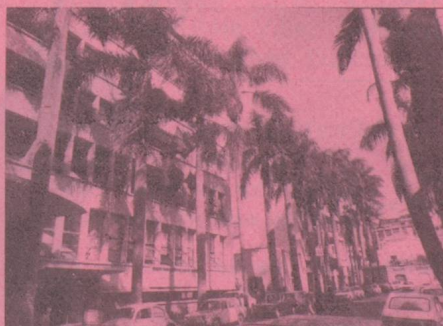
Rue René N'Diaye

(Angle rue El Hadj Seydou Nourou Tall)

B.P. 1772, Dakar (Sénégal)

Tél. : 22.58.48.

MADAGASCAR



Ambassade ANTANANARIVO

Rue Solombavambahoaka Frantsay 77

Cercle Suisse B.P. 926 Antananarivo

UGANDA

Consulate of Switzerland

P.O. Box 4886

Kampala

Téléphone 51455

COTE-D'IVOIRE



Abidjan

AMBASSADE

Immeuble Les Arcades,

Rue Franchet d'Espérey

(de 8 h à 12 h du lundi au vendredi)

Boîte postale 1914, Abidjan

L'Ambassade de Suisse à Dakar est compétente pour le Sénégal, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, les Iles du Cap-Vert et la Guinée-Bissau.

Mauritanie : agence consulaire de Suisse : M. Henri Muller, Consul.

B.P. 132, Nouakchott.

Mali : agence consulaire de Suisse M. Roger-Gaston Progin, Consul,

B.P. 132, Bamako.

ILE MAURICE

Port-Louis

Consulat, 2 Pope Hennessy Street (de 8 h à 16 h 30 du lundi au vendredi), boîte postale 437, Port-Louis (Ile-Maurice).

Nairobi

Ambassade de Suisse

International House, 7^e étage Mama

Ngina Street P.O. BOX 20008 Nairobi.

Tél. 28735.

Kigali Ambassade de Suisse

21, avenue de la Révolution

Bâtiment de l'AMIRWANDA, 1^{er} étage

Kigali - B.P. 597 - Tél. : 55.34.

REPUBLIQUE DU ZAIRE



Kinshasa

ambassade de Suisse

Résidence « Les Flamboyants »

Angle des avenues de la Nation
et Lumpungu

B.P. 8724 - Tél. 222 85 et 25 099

Réception de 9 h 30 à 12 heures

samedi excepté ou sur rendez-vous.

Ambassade de Suisse

Si aucun va et vient ne troubla la vie quotidienne de notre Ambassade durant une bonne partie de 1980, la fin par contre fut plus mouvementée...!

A mi-septembre nous quitta M. Alex Zünd, secrétaire de Chancellerie, qui fit également ses adieux à notre Département pour voler de ses propres ailes. Il fut rapidement rem-

placé par M. Schläfli qui arriva tout droit de Los Angeles précédant de quelque trois mois sa femme et ses deux jeunes garçons. Le 30 octobre 1980, après deux ans et demi de vie kinoise, M. et Mme Dunant regagnaient Berne. Dix jours avant son départ il « passa momentanément les pouvoirs » à M. Ziswiler, stagiaire diplomatique, « prêté » gracieusement par notre Mission à Bruxelles. Mais, malheureusement, le temps passe vite et après cinq mois de collaboration franche et dynamique une nouvelle séparation nous a été imposée car le 30 mars dernier notre sympathique collègue s'est présenté à la Centrale pour son cours de fin de stage. Nous ne lui souhaitons rien... mais lui assurons notre fidélité au mot de Cambronne tout au long de ce mois d'avril ! Après cette période intérimaire, M. l'Ambassadeur Franel a enfin vu arriver, le lundi 16 mars, son nouveau premier collaborateur. Il s'agit de M. Claude Huguenin, premier secrétaire d'Ambassade. L'Afrique ne lui est pas inconnue puisqu'il vient de passer près de cinq ans en Tanzanie. Bienvenue au Zaïre et au sein de notre petite famille.

Quant aux « anciens »... ils sont toujours là fidèles au poste...

Communiqué à la colonie de Shaba Désignation d'un correspondant de l'Ambassade à Lubumbashi

L'Ambassade a le plaisir de vous informer qu'en accord avec le Département fédéral des Affaires étrangères à Berne, elle a désigné

M. Anto Sgier
Directeur du Parkhôtel
à Lubumbashi

comme homme de confiance et correspondant de cette Ambassade au Shaba.

Tout le courrier qui vous est adressé sera désormais acheminé par l'entremise de M.

Sgier ; pour votre part, veuillez adresser le courrier destiné à cette Ambassade de la façon suivante :

Ambassade de Suisse
c/o M. Anto Sgier
Directeur du Parkhôtel
à Lubumbashi

Notre compatriote se chargera ensuite de transmettre votre correspondance par courrier particulier.

En cas d'extrême urgence, vous pouvez également vous adresser à M. Sgier qui, grâce à l'installation radio dont il dispose, est en mesure de joindre l'Ambassade dans les 24 heures.

L'Ambassade espère que cette solution est bienvenue et qu'elle contribuera à éliminer les retards et les pertes de courrier connus jusqu'à présent.

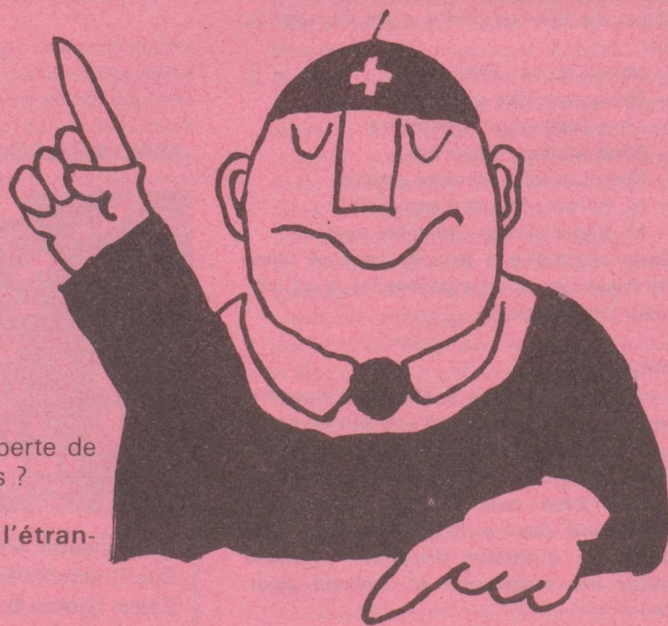
IMPORTANT

Indiquez à temps votre changement d'adresse à votre représentation diplomatique ou consulaire.

IMMATRICULATION

Indiquez tous changements d'Etat-civil à votre représentant diplomatique ou consulaire.

Double-Nationaux : Attention ! Pour vous aussi Le Fonds de solidarité est une bonne affaire !



Comment vous sentez-vous à l'étranger ?
Que se passe-t-il dans le pays où vous travaillez ?
Qu'en est-il de votre avenir ?
Que diriez-vous d'une **indemnité forfaitaire** en cas de perte de vos moyens d'existence à la suite d'événements politiques ?
Que diriez-vous d'un **capital-épargne** en Suisse ?
Renseignez-vous au **Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger**, Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne.